



# Challenge U11

*Vous avez été désigné par la Commission jeunes et Technique pour accueillir un centre du  
2<sup>ème</sup> Tour du Challenge Départemental et 1<sup>er</sup> Tour du Challenge Educateurs qui se déroulera  
le SAMEDI 23 Novembre 2024 début 14h*

*Vous trouverez ci-joint la répartition des équipes, le règlement du 2<sup>ème</sup> tour, ainsi que tous les documents liés à  
l'organisation des rencontres et qui seront à retourner au District après la date du 2<sup>ème</sup> tour :*

*Tableau des rencontres - Fiche bilan - Feuilles d'effectif*



**Dossier club d'accueil**





## **2<sup>ème</sup> TOUR DU CHALLENGE DEPARTEMENTAL ET 1<sup>er</sup> TOUR DU CHALLENGE EDUCATEURS U.11**

**SAMEDI 23 Novembre 2024**

**Le début du rassemblement est fixé à 14 h 00.**



### **REGLEMENT**

- Art 1 :** Toutes les équipes ont été réparties par la section du Foot des U.11 en poules de 3 ou 4 équipes selon le challenge. Dans chaque poule, formule « championnat » ; toutes les équipes doivent se rencontrer.
- Art 2 :** **Pas plus de 2 joueurs ayant effectué le tour précédent avec l'équipe supérieure ne peuvent jouer avec l'équipe inférieure. Dans le cas inverse, l'équipe pourra être disqualifiée.**
- Art 3 :** Durée des matchs : 1 x 16 minutes pour les poules de 4  
1 x 25 minutes pour les poules de 3
- Art 4 :** Attribution des points : Victoire : 4 points - Défaite : 1 point - Match Nul : 2 points.
- Art 5 :** En cas d'égalité à la fin des matchs de poules, c'est l'épreuve de jonglerie qui départagera les équipes (addition des 8 meilleurs qui ont réalisé le meilleur total « pied fort » + « pied faible »).
- Art 6 :** **EPREUVE DE JONGLERIE**
- Toutes les équipes doivent effectuer une épreuve de jonglerie avant le début des rencontres :
- Challenge Départemental : effectuer 40 jonglages « pied fort » et 20 jonglages « pied faible ».  
Challenge des Educateurs : effectuer 30 jonglages « pied fort » et 10 jonglages « pied faible ».
- Départ du ballon au pied pour le Challenge Départemental, départ autorisé à la main pour les jonglages « pied faible » du Challenge des Educateurs.
  - 2 essais par joueur - les surfaces de rattrapages sont autorisées mais non comptabilisées.
- « Toute équipe n'effectuant pas l'épreuve de jonglerie sera automatiquement éliminée de toute compétition. »**
- Art 7 :** Qualification
- Challenge Départemental : les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le 3<sup>ème</sup> tour du Challenge Départemental U.11. Les autres équipes seront éliminées.
- Challenge des Educateurs les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le 2<sup>ème</sup> tour du Challenge des Educateurs U.11. Les autres équipes seront éliminées.
- Art 8 :** Le règlement est celui du Foot à 8. Tout litige non prévu par le règlement sera examiné par la Commission Jeunes et Technique. Toute équipe absente sera disqualifiée et ne pourra participer au 3<sup>ème</sup> tour qui se déroulera le samedi 1<sup>er</sup> février 2025.
- Art 9 :** En cas d'arrêté municipal ou de terrains impraticables pour le club recevant, merci de contacter les autres clubs de la poule afin de trouver un terrain de repli. Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Guillaume Giuntini 0625810427.

**La commission Jeunes et  
Technique du District**